

Le PVP signé Auverland

La DGA a récemment informé la Société Nouvelle des Automobiles Auverland qu'elle souhaite approfondir son offre pour le Petit Véhicule Protégé. Il est encore trop tôt pour dire qu'Auverland a remporté cet appel d'offres, mais sauf coup de théâtre, c'est à cette entreprise que cette commande devrait être notifiée d'ici à la fin de l'année. C'est une bonne nouvelle pour Auverland, qui a été repris en juillet 2001 après une liquidation judiciaire, même si la première tranche de véhicules achetés — 315 — demeure assez faible. Il n'en demeure pas moins que le besoin complet de l'armée de Terre s'élèverait à plus de 1 000 engins. Par ailleurs, sans pouvoir avancer de chiffres avec précision, ce type de véhicule dispose d'un solide potentiel à l'exportation : mieux protégé qu'une jeep classique, il est aussi moins cher qu'un véhicule de combat comme le VBL. Ce résultat est en revanche très décevant pour les autres concurrents, Sofram, Vickers, mais surtout Panhard.

Cette filiale de PSA, qui voyait dans le PVP une occasion de sortir de la niche VBL, est désormais contrainte de réussir le virage VBR, un véhicule à mi-chemin entre le VBL et le futur EBRC. Un concept nouveau qui semble intéresser l'EMAT, mais pour lequel aucun financement n'est prévu. Selon diverses rumeurs, c'est le prix très bien placé d'Auverland qui aurait permis à cette société de l'emporter face à Panhard, qui avait un dossier technique plus abouti. L'allure du PVP de Sofram aurait également été appréciée, mais là encore, le niveau de prix aurait constitué un frein. Quand à la solution de Vickers, elle aurait été jugée dès le départ beaucoup plus éloignée du besoin préalable et assez vite écartée.